



Ottawa, Canada

Volume 6, N° 48
(Hebdomadaire)

le 29 novembre 1978

Un budget qui tend à préserver l'acquis et à stimuler la croissance	1
Montréal: rencontre internationale de journalistes de la presse féminine	3
Découverte d'une épave de 400 ans	4
Autre temps, autre naufrage	5
Ils étaient...vingt Grands Montréalais	6
Les mouches noires et la technologie de l'ère spatiale	6
Mises en chantier (octobre)	6
Prix littéraire France-Canada	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Un budget qui tend à préserver l'acquis et à stimuler la croissance

Le ministre des Finances, M. Jean Chrétien, a présenté le Budget à la Chambre des communes le 16 novembre. Parmi les propositions, on note une réduction de la taxe fédérale de vente, de l'impôt sur le revenu des particuliers, des primes d'assurance-chômage, ainsi que l'offre de nouveaux stimulants à la recherche et au développement.

Le premier défi auquel doit faire face le Canada est de "préserver l'amélioration de notre compétitivité au moment où nous sortons du contrôle obligatoire des prix et revenus", a souligné le ministre.

Voici les points saillants du budget présenté par M. Chrétien.

La taxe fédérale de vente est ramenée dès maintenant de 12 à 9 p.c., ce qui représente une économie de \$1 milliard en une année complète. On s'attend que les fabricants et les importateurs en feront bénéficier les consommateurs par des prix moins élevés.

M. Chrétien a précisé que cette mesure, dont profiteront les manufacturiers touchera tous les produits actuellement soumis à la taxe de 12 p.c., à l'exception de l'alcool et du tabac. L'essence, qui n'est pas soumise au taux *ad valorem* de 12 p.c., n'est pas touchée par cette mesure. Quant aux matériaux de construction, ils continueront d'être taxés au taux réduit de 5 p.c.

Assurance-chômage

Les primes d'assurance-chômage diminueront en 1979, faisant économiser \$300 millions aux travailleurs et aux employeurs. Le taux hebdomadaire de prime sera ramené de \$1,50 à \$1,35 par \$100 de gains assurables dans le cas des salariés et de \$2,10 à \$1,89 pour les employeurs.

Impôt sur le revenu des particuliers

La déduction maximale pour frais relatifs à un emploi est doublée pour passer à \$500, à compter de l'année fiscale 1979. Cette mesure, dont plus de 6 200 000 contribuables bénéficieront, représente

une économie d'impôt de \$270 millions.

Le mécanisme d'indexation incorporé à la Loi de l'impôt sur le revenu réduira d'encore \$1,2 milliard les impôts fédéraux l'an prochain. Cela résulte d'une augmentation de 9 p.c. des exemptions personnelles, des tranches d'imposition et du crédit d'impôt relatif aux enfants.

L'impôt provincial sur le revenu diminuera de \$400 millions dans les provinces signataires d'un accord de perception fiscale.

Quant aux régimes enregistrés d'épargne-retraite, des allègements fiscaux sont consentis dans le cas où les deux parents meurent en laissant derrière eux des enfants mineurs ou invalides.

Fiscalité indirecte

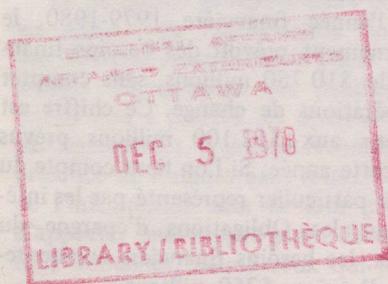
On abolit les taxes spéciales d'accise sur les moteurs marins, les avions appartenant à des particuliers et les motocyclettes parce que ces taxes ne contribuent pas sensiblement à la conservation de l'énergie. La taxe spéciale d'accise de 7¢ le gallon est étendue à l'essence pour les vols non commerciaux.

Les chauffe-eau à l'énergie solaire sont exonérés de la taxe de vente, tandis que l'exemption des matériaux isolants est limitée à ceux qui ont de réelles propriétés isolantes.

Taxe sur le transport aérien

Cette taxe dont le produit est réservé au financement des services d'aéroport, sera majorée après le 31 mars 1979. La taxe passe à 15 p.c. du prix du billet, avec un maximum de \$15, pour les vols au Canada et aux États-Unis. Pour les vols internationaux, la taxe passera à \$12, avec possibilité d'une augmentation ultérieure à \$15. Cette mesure représente une nouvelle étape dans le processus permanent visant à transférer le coût des services du contribuable à l'utilisateur des aéroports.

Ces augmentations entreront en vigueur après le 31 mars 1979.



Dernière heure

Le 22 novembre, au moment de mettre sous presse, un représentant d'Immigration Canada annonçait que 150 à 175 réfugiés vietnamiens, actuellement bloqués à bord du cargo *Hai Hong*, se rendraient au Canada vers le 25 novembre. Plus tôt, un porte-parole du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés annonçait que le Canada, la France, et les États-Unis accueilleraient les 2 500 immigrants. Ceux-ci sont entassés depuis un mois à bord d'un vieux caboteur ancré au large de Port Klang (Malaisie).

Encouragements sectoriels et régionaux

Le crédit d'impôt à l'investissement, qui soutient l'expansion et la modernisation de l'industrie, sera prolongé pour une période indéterminée après la date d'expiration prévue du 30 juin 1980.

Le taux de base du crédit sera porté de 5 à 7 p.c., un niveau plus élevé encore étant proposé pour les zones désignées à croissance lente: 10 p.c. dans la plupart des zones désignées pour l'expansion régionale et 20 p.c. dans les provinces de l'Atlantique et en Gaspésie.

On étend le crédit de base de 7 p.c. aux investissements en matériel de transports ferroviaire, aérien, maritime et routier à longue distance.

Fiscalité des ressources

Dans l'industrie minière, le taux de réduction des dépenses d'aménagement est porté de 30 à 100 p.c., tandis que les actifs sociaux et locaux pour les nouvelles mines donneront droit à l'épuisement gagné.

L'encouragement aux fonds de forage pétrolier et gazier voit sa date d'expiration passer du 30 juin 1979 au 31 décembre 1981.

L'amortissement accéléré du matériel de lutte contre la pollution, qui devait se terminer à la fin de 1979, est prolongé pour une période indéterminée. Cette mesure profitera particulièrement à l'industrie minière et à celle des pâtes et papiers.

Recherche et développement (R & D)

Les taux de base du crédit d'impôt à l'investissement pour la R&D passe de 5 à 10 p.c., sauf dans les provinces de l'Atlantique et en Gaspésie, où il est porté à 20 p.c.

Un crédit d'impôt spécial de 25 p.c.

Comparaison fiscale entre le Canada et les États-Unis

Une comparaison exhaustive des régimes fiscaux canadien et américain démontre que l'impôt canadien sur le revenu des particuliers se compare avantageusement à celui des États-Unis. De même, les impôts sur les sociétés sont très concurrentiels au Canada. L'industrie manufacturière bénéficie dans notre pays de taux effectifs d'impôt sur le revenu qui sont inférieurs en moyenne de 10 à 12 points aux impôts américains.

Entrée en vigueur

Immédiate

. Réduction de la taxe fédérale de vente, de 12 à 9 p.c.

. Hausse du crédit d'impôt à l'investissement pour les biens immobiliers admissibles et les dépenses de R&D.

. Extension du crédit d'impôt pour investissements en matériel de transport.

. Amortissement accéléré des frais d'aménagement des nouvelles mines.

. Droit à épuisement pour les investissements en actifs sociaux et en locaux pour les nouvelles mines.

. Changement du régime fiscal des obligations à intérêt conditionnel et des actions privilégiées à terme.

1er janvier 1979

. Hausse de la réduction pour frais relatifs à un emploi, dont le maximum passe de \$250 à \$500.

. L'indexation de l'impôt sur le revenu des particuliers augmente de 9 p.c. les exemptions personnelles et réduit d'autant les tranches d'imposition.

. Baisse des primes d'assurance-chômage.

Prolongations

. Le crédit d'impôt à l'investissement, qui devait expirer le 30 juin 1980, est prolongé pour une période indéterminée.

. L'encouragement spécial aux immeubles résidentiels à logements multiples est prolongé d'un an après le 1er janvier 1979.

. L'amortissement accéléré du matériel de lutte contre la pollution, qui devait expirer à la fin de 1979, est prolongé pour une période indéterminée.

pour la R&D s'appliquera aux petites sociétés, surtout au Canada.

Logement

L'encouragement fiscal aux immeubles résidentiels à logements multiples est prolongé d'un an.

Les promoteurs pourront déduire leurs frais de maintien des terrains.

Autres changements fiscaux

On propose de mieux définir les entreprises ayant droit au régime fiscal très favorable de la petite entreprise. Ainsi, ce dernier remplira son rôle, qui est de

promouvoir l'expansion des petites entreprises, au lieu de servir de refuge fiscal pour les revenus personnels, professionnels ou de placement, des particuliers.

On propose de modifier le régime fiscal des nouvelles émissions d'obligations à intérêt conditionnel et d'actions privilégiées à terme. Le revenu gagné sur ces titres par les institutions financières sera désormais imposé de la même façon que les revenus de prêts puisqu'ils représentent essentiellement des dettes.

Incidence des mesures sur l'économie

La réduction de la taxe de vente diminuera de 0,5 p.c. la hausse de l'indice des prix à la consommation. Cet effet s'ajoute à celui du report du relèvement du prix du pétrole et de la réduction, l'été dernier, de la taxe d'accise sur l'essence.

Ce freinage des prix, combiné aux avantages procurés aux particuliers par l'indexation fiscale, la majoration de la déduction pour frais relatifs à un emploi et la réduction des primes d'assurance-chômage, devrait contribuer à modérer les revendications salariales.

Les investissements seront stimulés par l'amélioration du crédit d'impôt à l'investissement et de la fiscalité des ressources et de la R&D.

Perspectives financières

Pour l'année financière 1979-1980, le gouvernement prévoit des besoins financiers de \$10 750 millions, sans compter les opérations de change. Ce chiffre est inférieur aux \$12 100 millions prévus pour cette année. Si l'on tient compte du facteur particulier représenté par les intérêts sur les Obligations d'épargne du Canada, les besoins financiers augmenteraient d'environ \$350 millions.

Les dépenses budgétaires et non budgétaires devraient atteindre \$52,6 milliards en 1979-1980, accusant une hausse de 8,9 p.c., ce qui serait très inférieur à la croissance prévue du PNB. Les recettes budgétaires devraient s'établir à \$38,1 milliards, et les opérations non budgétaires devraient dégager des ressources supplémentaires de \$3,7 milliards.

NB - Comme le veut la coutume au Canada, le ministre des Finances, M. Jean Chrétien, portait des souliers neufs pour présenter le Budget aux Communes.

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a été réélu le 12 novembre pour la septième fois consécutive. Son parti, le Parti civique, a gagné 52 des 54 sièges de conseillers.

Montréal: rencontre internationale de journalistes de la presse féminine

Cent vingt journalistes, la plupart des femmes, ont participé le mois dernier, à Montréal, au huitième congrès de l'Association internationale des journalistes de la presse féminine et familiale (AIJPF).

Le congrès, dont le thème était "La femme face à la presse" se tenait pour la première fois en dehors de l'Europe.

Pendant six jours, du 18 au 23 octobre, ont eu lieu des échanges d'idées fructueux entre journalistes représentant 17 pays (Allemagne, Argentine, Belgique, Canada (représenté par 50 participants), Chili, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Ghana, Hongrie, Israël, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse). Les participants, groupés en trois ateliers, travaillèrent à partir de rapports préparés d'avance par huit pays (Canada (Québec), France, Hongrie, Israël, Italie, Hollande, Suisse, Royaume-Uni).

Dans le premier atelier, les discussions portèrent sur la situation professionnelle de la femme dans les milieux de l'information. Il en ressort que, même si l'on note une nette amélioration et si, la plupart du temps, les femmes sont représentées dans tous les milieux, peu d'entre elles occupent des postes clefs.

Le deuxième groupe a tenté de voir si les milieux de l'information donnaient aux femmes journalistes la place qui leur revient. Remarquant que pendant longtemps l'on a préféré les opinions émises par les hommes, le groupe recommande la présence de femmes dans tous les milieux de l'information afin de leur permettre d'apporter leur propre point de vue dans tous domaines, même ceux qui jusqu'ici étaient plutôt réservés aux hommes, par exemple la politique et l'économie.

Quant au troisième atelier, il s'est penché sur l'épineux problème du "langage sexiste" c'est-à-dire la langue grammaticale où le masculin prime et donc perpétue une attitude discriminatoire vis-à-vis des femmes. Sur ce point, le problème varie d'un pays à l'autre. Le Congrès recommande cependant d'éviter d'utiliser le seul genre masculin si l'on écrit un article sur (ou si l'on parle) des activités auxquelles ont pris part hommes et femmes.

D'autre part, les participants ont demandé qu'une enquête soit menée, au niveau international, sur la situation des journalistes à la pige.

Les participants souhaitent que le pro-



Au dîner offert au restaurant, Le Festin du Gouverneur, par le quotidien montréalais La Presse, M. Jean Fournier (au centre à l'arrière-plan), du ministère québécois du Tourisme, personnifiait le comte de Frontenac, et Mila Contini, la présidente sortante, sa compagne. A leurs côtés, la nouvelle présidente, Léa Martel, et son mari. Au premier rang de gauche à droite; Francine Montpetit, rédactrice en chef de Châtelaine et vice-présidente de l'AIJPF, Anna Foldes, Rose-Marie Rober-Peiner, Antoine Desroches, directeur des relations publiques à La Presse, et Lili Tasso, journaliste à ce même journal.

chain congrès se penche sur l'engagement des femmes face aux grands problèmes sociaux actuels tels que le divorce et l'avortement.

En marge du congrès

Le 20 octobre, les journalistes se sont rendus à Ottawa. Un déjeuner donné par la présidente du Sénat, Mme Renaude Lapointe, elle-même ancienne journaliste, a permis aux délégués de rencontrer le ministre fédéral des Communications, Mme Jeanne Sauvé, et Mme Yvette Rousseau, du Conseil consultatif sur le statut de la femme. A Québec, les journalistes ont assisté à la remise, au premier ministre M. René Lévesque, du rapport sur la situation de la femme dans cette province. La présentation était faite par Mme Laurette Robillard, présidente du Conseil du Statut de la femme au Québec.

Qu'est l'AIJPF?

L'Association internationale des journalistes de la presse féminine et familiale (AIJPF) a été fondée en 1964, sous la présidence d'Huguette Defosse (Belgique). L'Association regroupe 444 mem-

bres de 34 pays. Son siège est à Bruxelles.

Les membres du Conseil d'administration sont élus par l'Assemblée générale. Leur mandat est de six ans.

Les membres du Conseil actuel sont les suivants: présidente Léa Martel (Belgique) et Ruth Elliott (Royaume-Uni); secrétaire générale, Jacqueline Chabaud (France); membres Iva Cantoreggi (Suisse), Kate Abbam (Ghana), Anna Foldes (Hongrie), Helen Rossi (Israël), Helen Vesters (Hollande), Marie-Rose Rober-Peiner (République fédérale d'Allemagne), Mila Conteni (Italie) qui quitte la présidence à l'expiration de son mandat est nommée présidente honoraire.

La présidente, Léa Martel, a souligné dans une interview que son objectif était de décentraliser l'Association pour qu'elle prenne plus d'expansion au niveau international.

Pour terminer, comme le faisait remarquer, Lili Tasso, journaliste à *La Presse*: "Dans un congrès international comme celui de l'AIJPF, les échanges entre participants venus de tous les coins du monde ont peut être plus de valeur que les questions discutées elle-mêmes".

Découverte d'une épave de 400 ans



○ Emplacement où a été découvert le baleinier espagnol.



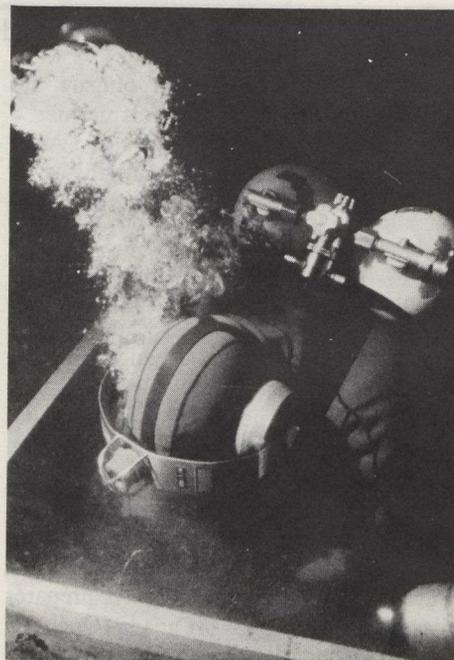
Douve de baril en surface parfaitement conservées.

Une équipe de recherche archéologique sous-marine de Parcs Canada a trouvé une épave datant du XVI^e siècle dans le port de Red Bay (Labrador), à près de 550 km au nord-ouest de Saint-Jean, dans le détroit de Belle-Isle. Il s'agit, selon M. Wilfred Smith, archiviste aux Archives publiques du Canada, de la plus vieille épave trouvée en eaux canadiennes.

Dans le cadre d'un projet de microfilmage entrepris pour le compte des Archives publiques du Canada, des recherches ont été menées au cours des six dernières années dans divers dépôts espagnols d'archives. Ces recherches ont permis de découvrir des sites archéologique d'établissements baleiniers basques au Labrador.

Ainsi, à l'automne de 1565, coulait, dans le port de Red Bay, un galion baleinier ayant à son bord une cargaison de barils d'huile de baleine (qui, au XVI^e siècle en Europe, était utilisée pour l'éclairage). Le *San Juan* appartenait à Ramos de Borda, de Pasajes de Fuenterrabia dans la province de Guipuzcoa. Le printemps suivant, une réclamation était enregistrée au nom de deux harponneurs en vue du partage des barils d'huile de baleine qui avaient été précédemment recouverts et renvoyés en Espagne.

Quatre cent treize ans plus tard, à la suite des informations contenues dans des documents d'archives, l'équipe de Parcs Canada, dirigée par M. Robert Grenier, effectuait, en collaboration avec le ministère de la Culture et du Tourisme de Terre-Neuve, une reconnaissance dans les



Archéologue sous-marin faisant des recherches à l'aide d'une suceuse.

eaux du Labrador. Les pêcheurs du village de Red Bay affirmaient n'avoir jamais vu ou entendu parler d'épaves dans la région. M. Grenier et son équipe firent des plongées dans la région présumée du naufrage du *San Juan* et, au début de septembre, découvrirent ce qui semblait bien être l'épave du bateau perdu en 1565. Les recherches se sont poursuivies jusqu'à la mi-octobre; des fouilles ultérieures devraient confirmer qu'il s'agit d'un galion baleinier basque datant du



Tranchée de vérification montrant, au premier plan, les membrures du bateau.



Fond de la cale sur lequel repose une partie de la cargaison. Sous les pierres de lest apparaissent des douves de baril.

XVI^e siècle. L'épave se trouve dans une trentaine de pieds de fond.

Près du site sous-marin, une équipe de l'Université Memorial de Saint-Jean (Terre-Neuve), sous la direction de M. James Tuck, poursuit actuellement les fouilles des établissements basques de Red Bay, avec la permission du ministère de la Culture et du Tourisme de Terre-Neuve.

Contrairement à la situation qui pré-

vaut dans d'autres ports de mer de la région, la population de Red Bay réside dans le village à longueur d'année. Cette population, qui compte actuellement environ 300 personnes, s'élevait, il y a 400 ans, à 800 Basques. Les établissements basques du Labrador furent graduellement abandonnés, en partie parce que l'Espagne avait besoin des galions baleiniers pour constituer l'Armada qui devait attaquer l'Angleterre.



Douves d'un baril reposant au fond de la cale. En bas au centre une règle permet de vérifier l'échelle de grandeur.

Autre temps, autre naufrage

L'une des pires tragédies qu'ait connue la côte du Pacifique est survenue le 25 octobre 1918. Le *Sophia*, un vapeur du Canadien Pacifique, quitta le port de Skagway en Alaska à destination de Victoria et Vancouver avec à son bord 343 passagers "fuyant" l'hiver. On comptait parmi eux des anciens de la ruée vers l'or du Klondike. Cette bande de joyeux voyageurs s'était rassemblée dans le salon du *Sophia* pour y chanter de vieux airs des saloons et écouter les histoires de William Scouse, originaire de Seattle, qui vingt ans plus tôt, avait ramassé le premier seau de pépites d'or à Eldorado Creek.

Le capitaine Louis P. Locke, originaire de la Nouvelle-Écosse, commandait le *Sophia*. Le vapeur poursuivait sa route dans la nuit lorsque, soudain, il heurta un écueil invisible, le récif Vanderbilt. Le bateau ne coula pas, mais comme il donnait fortement de la bande, le capitaine Locke lança un S.O.S. Un vapeur américain, le *Cedar*, et d'autres petits bateaux vinrent à son secours, mais la mer déchainée par un vent très fort rendait le transbordement des passagers impossible. Le capitaine du *Cedar* décida donc d'attendre jusqu'à ce que les vents se calment. Quant aux passagers, ils se montraient courageux et faisaient, autant que ce peut, contre mauvaise fortune bon coeur. Réunis autour du piano, ils continuaient de chanter, défiant la tempête et la mort.

Soudain, vers 5 h de l'après-midi, le *Sophia* commença à sombrer. Le capitaine Locke lança un message radio implorant le *Cedar* de le sauver. Ce dernier essaya de s'approcher, mais en fut empêché par la force des vagues et la tempête de neige qui réduisait la visibilité à zéro.

Puis, vint le dernier message du *Sophia*: "Adieu. Nous sombrons." les 343 personnes à bord, passagers et équipage, périrent. Beaucoup de victimes repêchées avaient apporté avec elles des objets de valeur. Une Afro-Canadienne, entre autres, avait cousu dans ses vêtements quelque \$80 000 en coupures. Une autre victime avait \$40 000 en sa possession. Plusieurs transportaient de la poussière d'or, tandis qu'une femme portait à son cou un petit sac renfermant des diamants et des rubis.

En fait, il y eut un survivant: un setter anglais brun et blanc qui réussit à atteindre Tec Harbor, le poil couvert d'huile.

Ils étaient...vingt Grands Montréalais

L'hôtel Reine-Elizabeth a clôturé les célébrations de son vingtième anniversaire, le 8 novembre, par un gala en l'honneur des personnalités qui, selon leurs pairs, ont aidé à faire de Montréal une ville extraordinaire. Vingt figures éminentes, soit le même nombre que la période d'années d'existence de l'hôtel, ont été choisies en raison de leur apport remarquable à la vie montréalaise au cours des dix dernières décennies.

Les 20 Grands Montréalais que les jurys ont finalement désignés sont les suivants:

Iole Appugliese (Enseignement) — Pierre Béique (Musique) — Gilles Carle (Cinéma) — Ludmilla Chiriaeff (Néo-Montréalais Danse) — Camille-A. Dagenais (Génie) — Pierre Dansereau (Science) — Jean Drapeau (Politique) — Jean-V. Dufresne (Journalisme) — Gérald Fauteux (Droit) — Armand Frappier (Médecine) — Alphonsine Howlett (Services à la communauté) — André Langevin (Littérature) — Guy-R. Legault (Architecture et urbanisme) — Iona Monahan (Mode) — J.-Alphonse Ouimet (Télévision) — Alfred Pellan (Art) — Gérard Plourde (Affaires) — Sam Pollock (Sport) — Harry J. Stern (Religion) — Michel Tremblay (Théâtre).

Les mouches noires et la technologie de l'ère spatiale

Les chercheurs de la Station de recherches de Lethbridge (Alb.) croient que les rayons laser et les rayons X pourraient être utilisés pour déterminer les moments et les endroits où se multiplient les mouches noires.

Les attaques des mouches noires sont devenues si importantes dans des régions de l'Alberta et de la Saskatchewan qu'elles provoquent parfois la mort du bétail. Les moyens de protection traditionnels, tels les abris obscurcis et les graisseurs qui répandent un insecticide sur le bétail, n'ont pas donné de résultats probants.

Selon M. Wib Haufe, chef de la section d'Entomologie (pathologie vétérinaire et médicale) de la Station, le traitement des eaux des rivières à débit rapide, lieu de reproduction des mouches noires, s'est révélé jusqu'à maintenant la méthode de lutte la plus efficace et la plus économi-

que. A titre d'exemple, l'application expérimentale d'un insecticide dans la rivière Athabaska a détruit les mouches noires sur près de 170 km en aval.

"Bien qu'efficace, cette méthode de contrôle présente certains dangers pour les autres insectes, à moins que d'extrêmes précautions soient prises en appliquant l'insecticide" précise M. Haufe.

"Nous espérons que les rayons laser et les rayons X nous permettront de déterminer avec précision les zones de multiplication des mouches noires. En traitant un endroit précis au moment le plus propice, nous pourrions réduire au minimum les applications de produits chimiques. Le repérage des aires de reproduction sur une rivière aussi importante que l'Athabaska s'est révélé un problème de taille."

Une technique d'analyse au rayon X maintenant à l'étude pourrait aider à résoudre le problème. Cette technique fournira une sorte "d'empreinte" des groupes de mouches noires en détectant des oligo-éléments comme le cuivre, le magnésium et le fer.

Durant son développement, chaque mouche noire accumule dans son organisme une certaine quantité de différents éléments qui varient selon l'environnement.

Ces éléments peuvent être identifiés à l'aide de rayons X. On peut d'abord tracer le profil d'oligo-éléments des mouches noires, puis retourner à l'endroit précis de la rivière qui offre le même profil et retrouver non seulement le point d'origine, mais aussi la ligne de vol des mouches. Il reste à déterminer si les points d'origine affichent les mêmes profils que les insectes.

L'autre méthode de lutte envisagée et qui fait l'objet d'études est l'utilisation des rayons laser. Ceux-ci pourraient devenir un outil très important pour la recherche à cause de leur capacité de détection de corps minuscules à grande distance.

Un rayon laser pourrait suivre des mouches noires, de leur lieu d'origine, et fournir aux scientifiques des informations spécifiques sur leur ligne de vol, les densités de population, les espèces et, ce qui est important, les régions infestées.

"Les deux projets poursuivent le même but: élargir le champ des connaissances sur les attaques de mouches noires et particulièrement sur l'emplacement de leurs lieux de reproduction. Nous pourrions alors mieux choisir nos antiparasitaires et les employer plus efficacement," dit conclure M. Haufe.

Mises en chantier (octobre)

D'après les chiffres préliminaires communiqués par la Société centrale d'hypothèques et de logement, les mises en chantier au cours du mois d'octobre, compte tenu des facteurs saisonniers, représentaient un taux annuel de 200 800 logements pour toutes les régions. Le taux définitif pour le mois de septembre était de 205 600.

Le nombre réel de logements commencés au cours du mois d'octobre dans les régions urbaines s'est élevé à 15 171 soit 11 p.c. de moins que le total de 17 122 enregistré pour le même mois de l'année précédente.

Les mises en chantier de maisons unifamiliales au cours du mois d'octobre ont atteint le chiffre de 7 020 contre 7 123 pour la période correspondante de 1977. Le nombre d'habitations groupées dans des bâtiments multifamiliaux est monté à 8 151, soit une baisse de 18 p.c. par rapport à l'an dernier pour la même période (9 999).

Le taux annuel des mises en chantier au cours du troisième trimestre de 1978 est de 216 700 unités, par rapport à 196 600 unités, au cours du deuxième trimestre.

Prix littéraire France-Canada

Le dix-huitième prix littéraire France-Canada a été attribué, le 7 novembre, à M. André-C. Bourassa pour son livre, *Surréalisme et littérature québécoise*, publié aux éditions l'Étincelle.

Le prix, d'un montant de \$250, doté par le ministère des Affaires culturelles du Québec et attribué à un écrivain québécois, a été décerné à M. Bourassa au troisième tour par 5 voix contre 3 à l'ouvrage *Les Murs de Montréal*, de Jean-Paul Filion.

Le jury franco-québécois était présidé par M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française.

L'ouvrage de M. Bourassa traite de l'apparition au Québec du surréalisme qui ne s'est vraiment manifesté qu'avec la venue d'André Breton à Montréal pendant la Deuxième Guerre mondiale. C'est donc la période 1940-1955 que décrit André Bourassa, non seulement dans le domaine de la littérature mais aussi celui des arts.

L'auteur est professeur de littérature québécoise à l'Université d'Ottawa.

La chronique des arts

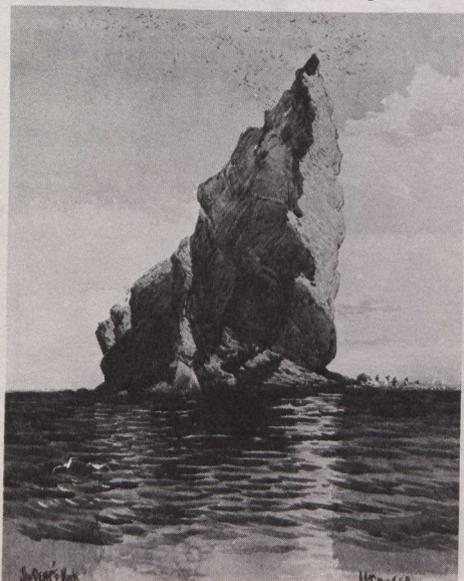
"Notre patrie le Canada"

La conquête de l'Ouest, rendue possible par la construction du chemin de fer aux environs de 1880, a donné aux artistes canadiens une source d'inspiration dont on retrouve l'influence dans leur vision lumineuse des rivières, cols, hautes montagnes, images d'une nature sauvage et souvent violente.

La Galerie nationale du Canada, à Ottawa, fait revivre cette passion pour le paysage canadien qu'a connu la seconde moitié du XIXe siècle, grâce à une exposition itinérante intitulée *Notre patrie le Canada: mémoires sur les aspirations nationales des principaux paysagistes de Montréal et de Toronto, 1860-1890*. Le vernissage a eu lieu le 23 novembre à Ottawa, en présence du gouverneur général.

"Bien que les artistes dont on verra les oeuvres tels que Allan Edson (1864-1888), John Fraser (1838-1898), Lucius O'Brien (1832-1899), et Frederick Verner (1836-1928), n'aient jamais constitué un groupe ou une école, ils s'associeraient souvent dans une vision commune d'une nation en voie d'expansion", soulignait M. Dennis Reid avant le vernissage. Conservateur de l'art canadien de l'époque post-confédérale, M. Reid a organisé l'exposition et rédigé le livre, d'environ 384 pages (180 illustrations), publié à cette occasion.

L'exposition inclut trois artistes d'origine allemande, Otto Jacobi, William Raphael et Adolph Vogt, qui travaillèrent à Montréal vers 1860, ainsi que deux



John A. Fraser, Le rocher de Percée, aquarelle.

Musée des Beaux-Arts de Montréal



Lucien O'Brien, Lever du soleil sur le Saguenay, huile sur toile.

Américains résidant au Canada de façon intermittente, Albert Bierstadt et Robert Duncanson; on trouvera aussi d'autres artistes, souvent d'origine écossaise.

Lucius O'Brien, premier président de l'Académie royale du Canada est l'auteur d'une des principales oeuvres présentées, *Lever du soleil sur le Saguenay* (1880). Cette oeuvre fut aussi la première acquise par la Galerie pour sa collection permanente, en 1880. Sa Majesté la Reine a prêté une autre huile de O'Brien, *Vue depuis la batterie royale, Québec* (1881), qui s'ajoute à 180 peintures à l'huile, aquarelles, photographies et dessins.

Des photographies provenant des Archives photographiques Notman, du musée McCord de Montréal, représentent

une étape dans cette évolution de l'intérêt artistique de l'époque et s'inscrivent admirablement bien dans le thème de l'exposition. Trois événements dans l'histoire de l'art du Canada ont marqué au cours de cette période les aspirations des artistes professionnels: la fondation de la Société des artistes Canadiens, à Montréal en 1867, celle de l'Ontario Society of Artists, à Toronto en 1872, et enfin celle de l'Académie royale du Canada et de la Galerie nationale, toutes deux fondées en 1880.

L'exposition *Notre patrie le Canada*, après sa fermeture à Ottawa, le 7 janvier 1979, sera présentée dans le cadre du Programme national de la Galerie à Winnipeg, Vancouver, Toronto et Montréal.

Octobre en danse

Montréal était l'hôte, récemment, d'un festival national de danse auquel prirent part onze compagnies de danse, plusieurs chorégraphes indépendants et un grand nombre d'artistes.

Le programme d'*Octobre en danse* comprenait des spectacles, présentés chaque soir par une compagnie différente, des "mini-spectacles" et des démonstrations effectués par des chorégraphes.

En outre, chaque après-midi avaient lieu des ateliers ayant pour thème la musique, la sculpture, le théâtre, la peinture, le mime, le cinéma et l'éclairage.

Ont participé à ce festival: des danseurs solistes du Royal Winnipeg Ballet, du Ballet national du Canada et des Grands Ballets Canadiens, de même que la compagnie Murray Louis, la Judy Jarvis Dance and Theatre Company, les Winnipeg Contemporary Dancers, les Paula Ross Dancers, l'Anna Wyman Dance Company, le Toronto Dance Theatre, la Danny Grossman Dance Company, le Groupe de la Place Royale, Entre-Six, le Groupe Nouvelle Aire, Anna Bleuchamps, Dina Davida, Iro Tembeck, Christina Coleman, Danse Partout, Vincent Dionne (musique), Linda Rabin, Judy Marcuse et Marcel Barbeau (peinture).

Nouvelles brèves

Le ministre des Approvisionnements et Services a annoncé récemment l'attribution d'un marché de \$17 millions à la société North West Industries Ltd. d'Edmonton (Alberta). Conclu pour le compte du ministère de la Défense nationale, le contrat porte sur l'inspection, la réparation et la révision de l'avion *CF 104 Startfighter* qui restera en service jusqu'à l'arrivée d'un nouveau chasseur au cours des années 80.

Depuis quelques semaines, Montréal a un cinquième quotidien de langue française. Il s'agit d'un journal d'après-midi de 32 pages dont le tirage devrait bientôt atteindre 50 000 exemplaires. Le directeur de l'information du nouveau quotidien, M. Jean-Marc Provost explique que "*Métro P.M.* ne se veut porteur d'aucun message". Il s'agit exclusivement d'un journal d'information permettant aux lecteurs de tirer leurs propres conclusions.

Le gouvernement du Québec a fait l'achat de 27 limousines au coût de \$228 471. Deux des voitures seront utilisées par le protocole et deux autres par le leader parlementaire du Parti libéral, M. Gérard Lévesque, et par le leader de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron. Toutes les autres limousines sont destinées à des ministres du gouvernement. Chaque ministre du Québec a droit à une limousine et à un chauffeur.

Le joueur de hockey, Pierre Bouchard, l'un des plus célèbres joueurs de l'équipe des Canadiens de Montréal, a annoncé dernièrement qu'il prenait sa retraite. Pierre Bouchard avait été réclamé par les Capitals de Washington lors du repêchage intraligue de la Ligue nationale de hockey, le 9 octobre; par la suite, la transaction qui devait lui permettre de revenir à Montréal a été annulée par le président du circuit ce qui a amené l'excellent défenseur à prendre une retraite hâtive.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canada.

Selon des expériences effectuées par M. R. Lessard, spécialiste en nutrition animale d'Agriculture Canada à Ottawa, la luzerne récoltée à l'état humide et préservée à l'acide formique peut avantageusement remplacer les tourteaux dans l'alimentation des bovins laitiers.

L'Association internationale des écoles supérieures d'éducation physique a attribué le 14 septembre, à Bâle (Suisse), le prix quadriennal "Donation J.A. Samaranch, vice-président du CIO" au livre *La Préparation d'un champion*, essai écrit sous la direction de trois professeurs du département d'éducation physique de l'Université Laval de Québec. L'ouvrage s'adresse aux professeurs et étudiants aussi bien qu'aux spécialistes responsables de l'entraînement de l'athlète (entraîneurs, psychologues, médecins, physiologistes, administrateurs et autres).

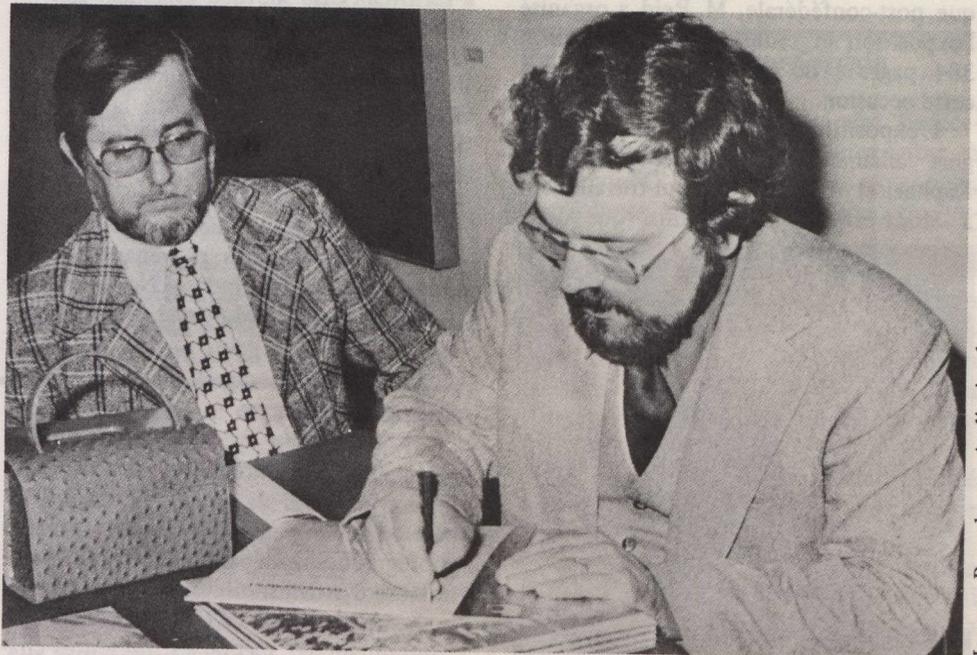
Le Ballet royal de Winnipeg, une des trois grandes compagnies de ballet classique du Canada, fête cette année le quarantième anniversaire de sa fondation.

Le prix de journalisme Olivar-Asselin a été remis le 13 novembre à M. Jean Dufresne, chroniqueur au quotidien *Montréal-Matin*, par M. Jean-Marie

Cossette, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Le prix, créé en 1955, comporte une bourse de \$1 000 et la médaille *bone merenti*.

La Banque de Montréal est en train de négocier l'acquisition des 89 succursales bancaires appartenant à la Bankers Trust Co. de New York. Cette transaction permettra d'ajouter un milliard de dollars à l'actif de \$31 milliards de la Banque de Montréal. Jusqu'à maintenant, aucune institution financière, à l'exception du Royal Trust, n'avait réussi à s'implanter ou à acquérir un réseau important de succursales aux États-Unis. Récemment cependant, la Banque royale a annoncé l'achat d'une petite banque à Porto Rico, territoire associé des États-Unis.

Sept auteurs dramatiques, sept comédiens et quatre metteurs en scène français, accompagnés par des responsables de l'Association technique d'action culturelle, ont effectué une tournée au Québec du 29 octobre au 12 novembre. Les représentations qu'ils donnaient comportaient des lectures-spectacles de pièces souvent inédites de jeunes dramaturges français, et des discussions avec les auteurs et les metteurs en scène.



Jacques Beauchesne, Audiovisuel

Le chœur Héritage de Sherbrooke lançait récemment son premier microsillon intitulé Chœur Héritage en spectacle. Le disque a été enregistré en avril dernier lors d'une représentation publique du spectacle Héritage.... heureusement donnée à la salle Maurice O'Bready de l'Université de Sherbrooke. Réalisé en direct, le disque comporte 15 chansons, dont 11 provenant d'auteurs-compositeurs québécois. Ci-dessus, deux membres du groupe: Jean-Claude Trépanier et le directeur musical, Marc Bernier. (*Liaison*, vol. XIII, no. 4.)